

VERBATIM

CONFERENCE DE PRESSE

Bangui, le 4 mars 2026

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle conférence de presse de la MINUSCA.

Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

La **protection des civils** est au cœur du mandat de la MINUSCA. Chaque jour, nous agissons pour que les Centrafricaines et les Centrafricains vivent en sécurité, à l'abri des menaces et de la violence.

Direction tout d'abord la **préfecture du Haut-Mbomou** où, la semaine dernière, la MINUSCA a facilité une mission du Comité de mise en œuvre préfectoral de l'Accord de paix, le CMOP, conduite par le préfet, à **Bambouti**. Cette mission a permis d'évaluer la situation sécuritaire et les besoins des populations afin d'encourager leur retour dans de bonnes conditions. L'école de Bambouti a rouvert ses portes et accueilli lundi ses premiers élèves depuis les événements de fin décembre.

Cette semaine, la MINUSCA appuie une autre mission de terrain du CMOP du Haut-Mbomou, à **Zemio**. La question de l'organisation des élections partielles du 26 avril prochain y sera notamment abordée. La Mission poursuit ses efforts, en coordination avec les autorités centrafricaines, pour rétablir le calme dans cette partie du pays, en promouvant le dialogue et la médiation au niveau local et en contribuant au renforcement de la sécurité par le déploiement de soldats supplémentaires.

A ce jour, 356 éléments des Forces de défense centrafricaines ont été déployés à Zemio et 110 à Bambouti avec l'appui logistique de la MINUSCA.

La MINUSCA met également pleinement en œuvre son mandat de protection des civils dans la **Vakaga**. Une délégation, composée de représentants de la Mission et des autorités et communautés locales, s'est rendue vendredi dernier à **Am-Dafock** à la frontière avec le Soudan. L'objectif de la mission était d'évaluer la situation sécuritaire et humanitaire et d'encourager la mise en œuvre de l'accord de paix du 30 octobre 2025 afin de renforcer la cohésion sociale.

Je vous rappelle que cet accord de paix, qui a d'ailleurs été salué lors de la réunion du Conseil de sécurité sur la Centrafrique de mercredi dernier, résulte d'un dialogue communautaire facilité par la MINUSCA et auquel avaient pris part pendant trois jours 100 délégués des communautés frontalières centrafricaines et soudanaises. Les parties s'étaient notamment engagées à limiter la circulation des armes, à traduire les auteurs de crimes devant la justice et à améliorer la coordination en matière de transhumance.

Lundi, la MINUSCA a effectué une visite conjointe avec le Gouverneur du Fertit à **Ouanda-Djallé**, toujours dans la préfecture de la Vakaga, à la suite des tensions survenues ces derniers jours entre les communautés et les Forces de défense centrafricaines. La Force de la Mission est présente sur place et a intensifié ses patrouilles afin que le calme revienne au plus vite.

Comme promis lors de notre dernière conférence de presse, je souhaite à présent développer plusieurs informations contenues dans le **rapport du Secrétaire général** sur la situation en République centrafricaine, un rapport qui a servi de base à la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies qui s'est tenue il y a une semaine à New York.

Il s'agit de compléter les points saillants présentés par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine, Valentine Rugwabiza, lors de son intervention depuis Bangui. La Cheffe de la MINUSCA avait abordé la mise en œuvre par la MINUSCA de son mandat d'assistance électorale, de soutien au processus de paix y compris aux opérations de désarmement et démobilisation, la situation sécuritaire ainsi que les priorités de la Mission dans le contexte post-électoral dans un environnement marqué par de fortes contraintes de liquidités au sein des Nations Unies.

Les faits que je vais maintenant détailler sont survenus entre octobre 2025 et février 2026, soit sur une période de quatre mois.

Le rapport met en lumière le soutien de la MINUSCA au **rétablissement et à l'extension de l'autorité de l'Etat**. A ce jour, la totalité des 20 préfectures et la grande majorité des sous-préfectures, 82 au total, sont pleinement opérationnelles à la suite du déploiement par la MINUSCA des **fonctionnaires** sur le terrain et à la remise de bâtiments rénovés ou nouvellement construits et équipés, soit une augmentation de 65,3 % depuis 2024.

La MINUSCA a également déployé des **magistrats** nouvellement nommés, ce qui a permis de rendre opérationnels 14 nouveaux tribunaux de grande instance et renforcé le fonctionnement de 30 tribunaux existants. Avec pour conséquence, un accès géographique à la justice renforcé pour les Centrafricaines et Centrafricains sur l'ensemble du territoire.

La MINUSCA poursuit la remise d'infrastructures aux autorités centrafricaines : la semaine dernière, elle a livré à Bangui le bâtiment de la brigade territoriale de gendarmerie, qu'elle a construit et entièrement équipé.

Afin d'améliorer la **mobilité** nécessaire à la protection des civils, au soutien logistique et à l'accès humanitaire, la Mission a mené à bien plusieurs chantiers. En premier lieu pour faciliter le **transport aérien**. Cinq pistes d'atterrissage ont été réhabilitées, trois modernisées, ainsi qu'une aire destinée aux hélicoptères. Quatre sites ont également fait l'objet de travaux d'entretien.

Concernant le **transport routier**, la MINUSCA a réparé des routes et remis en état des ponts dans les préfectures de la Haute-Kotto, du Haut-Mbomou, de Lim-Pendé, de la Mambéré-Kadeï et du Mbomou.

Le rapport présente également la situation humanitaire et fournit des informations sur le fonctionnement de la MINUSCA. Il peut être consulté sur le [site web](#) de la Mission.

Questions des journalistes

Le Gardien Médias (Selda Junior Boute)

- Ma première question est de savoir, selon le rapport présenté par la Représentante spéciale Valentine Rugwabiza, des tensions existent encore dans certaines zones malgré les progrès ailleurs, dans certaines localités. J'aimerais juste savoir quelle est l'évaluation globale de la situation sécuritaire dans les régions du sud-est et du nord-est du pays depuis le mois passé, et quelles mesures la MINUSCA va prendre pour y répondre ?
- Ma deuxième question est de savoir, le désarmement, démobilisation et réinsertion restent et demeurent un élément essentiel pour consolider la paix en République centrafricaine. Est-ce que la MINUSCA envisage-t-elle de relancer ou d'intensifier les opérations du DDR, des ex-combattants, pour ce mois de mars ou dans les mois à venir ?
- Et ma troisième question, comment la MINUSCA coordonne-t-elle avec les autorités et les acteurs humanitaires pour répondre aux besoins des populations vulnérables, les déplacés, les réfugiés, notamment ?
- Ma quatrième question, les responsables des Nations Unies ont évoqué lors du tout dernier Conseil de sécurité, les défis financiers limitant certains aspects de la Mission. Alors, face à cette contrainte budgétaire, comment la MINUSCA ajuste-t-elle ses priorités pour garantir l'exécution de son mandat dans les semaines ou dans les mois à venir ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je pense que pour la plupart des questions, cela va être une répétition mais qui est sans doute utile à tout le monde. L'évaluation globale de la situation sécuritaire, comme il est indiqué dans le rapport et comme l'avait mentionné la Représentante spéciale lors de sa présentation depuis Bangui la semaine dernière, la situation sécuritaire a été évaluée en progression. Il y a de véritables gains sécuritaires, notamment à la suite des avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'APPR avec le retour de groupes armés au sein de l'APPR et les opérations de désarmement et de démobilisation qui s'en étaient suivies.

Il n'en reste pas moins que la situation dans le sud-est et le nord-est reste préoccupante et cela a fait l'objet de l'ouverture de la conférence de presse, puisque je vous ai mentionné, j'ai fait un gros plan sur les activités de la Mission actuellement pour la protection des populations civiles, à la fois dans les préfectures du Haut-Mbomou et celle de la Vakaga. Donc, par rapport à la situation sécuritaire préoccupante dans ces deux parties du pays, la MINUSCA, évidemment, met en œuvre pleinement son mandat de protection des civils. Et notre réponse, comme cela a pu être reflété dans mon propos liminaire, est une réponse à la fois d'un point de vue sécuritaire, avec à la fois le renforcement ou s'assurer de la présence de la MINUSCA, de la Force et de la police de la MINUSCA dans les zones concernées, mais aussi la MINUSCA favorise le déploiement des éléments des Forces armées centrafricaines. J'ai donné les informations pour Zemio et Bambouti en rappelant que 356 éléments des Forces de défense centrafricaines avaient été déployés à Zemio et 110 à Bambouti ces derniers mois, et ceci avec l'appui logistique de la MINUSCA. Donc, une réponse de la Mission à la fois d'un point de vue sécuritaire, il s'agit de rassurer les populations, de faire en sorte que les libertés de mouvements puissent être rétablies, il s'agit de mettre en place toutes les conditions pour que les personnes déplacées ou réfugiés rentrent. Et en parallèle, et je dis bien en parallèle, la Mission, avec ses partenaires centrafricains, au niveau local, met tout en œuvre pour que le dialogue prévale et pour que toutes les parties prenantes puissent se parler afin de trouver des solutions. Voilà la réponse à votre première question.

Concernant le DDR, vous avez raison de le rappeler, la mise en œuvre du DDR, effectivement, reste un élément essentiel pour consolider la paix. D'ailleurs, c'est une partie intégrale de l'APPR, de l'Accord de paix de 2019. Que fait la MINUSCA ? Est-ce que la MINUSCA va relancer les opérations de DDR ? La MINUSCA est en soutien à l'Unité d'exécution du programme national de DDR et donc la MINUSCA répond aux demandes qui sont soumises par cette unité, donc, nous ne nous saisissons pas, là, comme pour toutes les activités que nous faisons, puisque tout ce que nous faisons arrive en soutien au Gouvernement centrafricain. Donc, évidemment, nous sommes prêts pour soutenir toute future opération de DDR, de DD en l'occurrence, puisque la MINUSCA, est centrée sur la partie démobilisation, désarmement. Mais donc, je vous invite à vous rapprocher de l'UEPNDDR pour avoir une réponse précise à votre question, mais en tout cas, cela fait partie de notre mandat et nous, nous sommes prêts à soutenir lorsque les demandes nous parviendront.

Concernant la coordination avec les acteurs humanitaires pour répondre aux besoins des personnes vulnérables et déplacées, la MINUSCA n'est pas un acteur humanitaire, il y a une communauté humanitaire au sein des Nations Unies. En revanche, il est indiqué dans notre mandat que nous devons faciliter l'accès à l'aide humanitaire, l'acheminement de l'aide humanitaire vers les personnes dans le besoin. Et dans mon propos liminaire, là aussi, j'ai mentionné qu'à cet effet, ces quatre derniers mois, nous avons continué à réparer et à entretenir des pistes pour les avions ainsi que des routes et des ponts afin justement de permettre à nos collègues humanitaires d'effectuer leur travail. Ils effectuent ce travail dans des conditions difficiles, à la fois sur le terrain, avec beaucoup de problèmes d'accès, d'entraves, des attaques aussi contre les acteurs humanitaires, mais aussi en raison d'un sous-financement chronique du plan de financement humanitaire.

Votre dernière question concerne les défis financiers auxquels nous faisons face. Il est vrai, et nous l'avons dit, qu'en octobre [2025], le Secrétaire général a demandé à toutes les opérations de maintien de la paix de mettre en œuvre un plan de contingence en raison des problèmes de liquidités traversés par l'Organisation à la suite du non-paiement de leurs contributions par plusieurs États membres, des contributions qui sont obligatoires, ce ne sont pas des contributions à la carte, donc du non-paiement de ces contributions. Donc, un plan de mesure d'économies de 15 % par rapport au budget qui nous avait été alloué, mais qui, en raison de la durée du cycle budgétaire des opérations de maintien de la paix qui va de juillet à juillet chaque année, comme la demande est arrivée au mois d'octobre, cela implique des réductions bien supérieures à 15 %, on est plutôt dans l'ordre de 20 à 25 %.

Comment on s'y adapte ? C'est là l'occasion aussi de rappeler que les priorités de la Mission sont celles qui sont indiquées dans le mandat qui nous est donné par le Conseil de sécurité. Comme l'a précisé la Représentante spéciale la semaine dernière, donc les priorités, évidemment, dans les derniers mois de 2025 ont été les deux grandes tâches prioritaires qui étaient celles du soutien au processus électoral et aux opérations de désarmement et de démobilisation, donc, on a concentré tous nos efforts et toutes nos ressources humaines et financières à ce sujet. Et en parallèle, la MINUSCA ajuste sa présence et se réorganise sur le terrain, quitte certains endroits où une stabilisation relative a été observée et où la présence des Forces de défense et de sécurité intérieure est réelle. La MINUSCA quitte ces endroits, donc réorganise sa couverture géographique. Nous ne serons plus présents partout, mais, en revanche, nous restons présents partout où nous devons mettre en œuvre notre mandat de protection des civils.

Questions des journalistes

L'Agora (Melchisédech Bao)

- Ma première question est relative à l'Accord politique, l'APPR. Par le passé, certains groupes armés dissous se sont reconstitués sous d'autres noms. Quelle garantie concrète pouvez-vous donner pour que ce scénario ne puisse plus se reproduire ?
- La seconde, certains observateurs estiment que la situation s'est améliorée et que la Mission devrait amorcer une réduction progressive. En tant que porte-parole de la MINUSCA, qu'est-ce que vous en pensez ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Concernant votre première question, ce n'est pas à nous d'apporter des garanties pour que des groupes ne se reconstituent pas différemment. En revanche, c'est à nous et aux Nations Unies d'appeler à faire taire les armes, à ce que tout le monde rende les armes et à ce que la paix prévale dans ce pays.

Concernant votre deuxième question, ce que je pense en tant que porte-parole, un porte-parole, ça ne pense pas. Un porte-parole partage les grandes préoccupations d'une organisation et renvoie aussi à des faits précis. Je vous renvoie au paragraphe 48 de la résolution 2800 du Conseil de sécurité qui donne mandat à la MINUSCA et dans lequel, effectivement, cette réduction progressive, ce transfert de tâches de la MINUSCA vers d'autres partenaires, la partie nationale et l'équipe de Pays des Nations Unies sont mentionnés. Il est d'ailleurs à ce sujet demandé au Secrétaire général des Nations Unies de fournir d'ici septembre un rapport avec les différentes options et l'analyse de la situation par rapport à ce besoin d'évoluer. Vous le savez, je le dis souvent à ce forum, une opération de maintien de la paix n'est pas amenée à rester indéfiniment dans un pays. Et lorsque le Conseil de sécurité considère que toutes les conditions concernant la paix et la sécurité dans le pays, mais aussi à l'extérieur du pays, sont réunies, il met un terme aux opérations de maintien de la paix. On n'en est pas là, les choses se font progressivement. Je crois que le mot clé au Conseil de sécurité la semaine dernière était celui de consolider, qu'il était important de consolider les acquis. On a pu assister à de nombreux acquis enregistrés cette dernière année. Il est important que tout le monde reste bien en éveil et travaille de façon coordonnée afin de consolider ces acquis au profit et au bénéfice des populations centrafricaines.

Questions des journalistes

Radio Ndeke Luka (Destin de Bonheur Ouilikon)

- La MINUSCA apporte un soutien aux personnes détenues de la maison centrale Ngaragba et Bimbo. Mais ces derniers temps, beaucoup d'observateurs alertent sur la dégradation de l'état de santé de l'ex-chef rebelle, Armel Sayo. Alors, vous, la MINUSCA, qui veille sur les droits des détenus, qu'en dites-vous sur cette situation ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

La MINUSCA est l'un des acteurs qui apporte un soutien à la justice, y compris ce qui concerne le domaine pénitentiaire, mais nous ne sommes pas l'acteur principal, loin de là. Concernant la dégradation de la santé de

l'ex-chef Armel Sayo, je n'ai pas d'informations à ce sujet et mes collègues des droits de l'homme me font savoir qu'ils n'ont pas accès à M. Sayo.

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Marie Pélagie Karzago)

- Lors de sa conférence de presse hier à Bangui, l'Autorité nationale des élections s'inquiétait de la situation sécuritaire dans le Haut-Mbomou par rapport à l'élection partielle. Alors, quelles sont les dispositions prises par la MINUSCA pour permettre la tenue de ces élections à Bambouti ?
- Les délégués des communautés frontalières centrafricaines et soudanaises se sont engagées pour faire de la transhumance des périodes apaisées. Cependant, les tensions sont récurrentes dans nombreuses régions du pays. Quel appui pourra apporter la MINUSCA, en plus des campagnes de sensibilisation qu'elle a multipliées dans ces derniers temps, afin que ces périodes de transhumance soient bien encadrées ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Concernant les scrutins du 26 avril, vous le savez, ils sont organisés par l'Autorité nationale des élections et non pas par la MINUSCA. Nous sommes en soutien à l'ANE. Selon notre mandat, nous apportons un soutien logistique, technique et en termes de sécurité, en termes également d'éducation civique et de mobilisation citoyenne. Donc, la MINUSCA, elle-même, ne va pas prendre des dispositions par rapport à la situation dans le Haut-Mbomou, la MINUSCA sera l'un des acteurs de la situation sécuritaire du Haut-Mbomou. Je crois que vous êtes arrivée après la lecture de mon propos liminaire, j'ai mentionné que justement, la semaine dernière, la MINUSCA avait facilité une mission du Comité de mise en œuvre préfectoral, le CMOP à Bambouti, donc déjà, nous avons permis à tous les acteurs de se rendre sur place, de pouvoir évaluer la situation et, à la lumière de cette situation, ces mêmes acteurs vont donc se réunir et vont faire en sorte de mettre en œuvre, retour à notre cher PISE, le plan intégré de sécurisation des élections. Donc voilà, la MINUSCA, une fois encore, est un acteur qui contribue à la sécurité, mais qui n'est pas la seule.

Concernant la transhumance, il en va de même. La transhumance relève des autorités centrafricaines avec de nombreux partenaires, parmi lesquels la MINUSCA et le rôle que nous voyons aujourd'hui pour la MINUSCA dans la facilitation d'une transhumance apaisée, est celui de notre soutien aux CMOP, de notre soutien aux Groupes de travail sur la transhumance, de notre soutien aux Comités locaux de paix et de réconciliation, de nos soutiens à tous ces mécanismes locaux de partage d'informations, de médiation, ces mécanismes d'alertes précoces, etc. Notre engagement pour une transhumance apaisée passe par le soutien de la MINUSCA aux mécanismes locaux de prévention des conflits et autres groupes de travail.

Questions des journalistes

LANOCA (Aubin Manassé Ndata)

- Dans votre propos liminaire, vous avez dit que la MINUSCA a mis en place un comité au niveau de Bambouti. Je ne sais pas quel est le rôle de ce comité et la mission à laquelle ce comité va s'atteler là-dessus ?
- La deuxième question, dans la présentation du rapport de Secrétaire général, est-ce que la situation des réfugiés et des déplacés internes au niveau de la République centrafricaine a été relatée et aussi, est-ce que des dispositions ont été prises pour pouvoir accompagner ces réfugiés et ces déplacés internes à être en sécurité et à s'installer définitivement dans la société ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. À ma connaissance, il n'y a pas eu d'installation d'un comité à Bambouti. L'information que j'ai partagée avec vous est celle de la facilitation la semaine dernière d'une mission du CMOP, du Comité de mise en œuvre préfectoral de l'Accord de paix du Haut-Mbomou. Une mission qui a été dirigée par le préfet, qui comprenait donc le préfet, des personnels de la MINUSCA et des membres de la communauté qui se sont rendus à Bambouti pour faire une évaluation de la situation sécuritaire. On peut observer tous les jours des retours vers Bambouti, ce qui est encourageant.

Oui, le rapport du Secrétaire général, en effet, fait état de la situation des réfugiés. Je vous invite donc à regarder les paragraphes qui concernent cette situation et pour plus de détails, à vous rapprocher de nos collègues en charge de l'humanitaire au sein des Nations Unies, je pense notamment à OCHA.

Questions des journalistes

ACAP (Jonas Bissinguim)

- Je reviens sur l'arrestation du chef rebelle Armel Sayo. Sa situation sanitaire et puis sa position en ce moment, est-ce que la MINUSCA est au courant de cela ?
- Et à Obo, Madame la sous-préfète a été kidnappée. Sa position, est-ce qu'elle a été relâchée ? Je vous remercie.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Pour votre première question, je crois avoir répondu.

Mme la sous-préfète a été kidnappée par les AKKG le 28 décembre dernier. Et c'est l'occasion ici, une fois de plus, de dénoncer ce kidnapping, car aujourd'hui, plus de deux mois après ce tragique événement, la sous-préfète, n'a toujours pas été libérée. Et évidemment, nous appelons de nos vœux sa libération.

Questions des journalistes

Radio Centrafrique (Hurgy Wesley Samo)

- La consolidation fait partie des missions de la MINUSCA, il y a des premiers pas qui ont été faits en remettant des bâtiments et le désarmement par l'UEPNDDRR. Alors, je pose la question de savoir si la consolidation se limite à ce niveau ou il y a d'autres perspectives qui seront mises en place par la MINUSCA ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Tout ce que fait la MINUSCA se trouve écrit dans la résolution du Conseil de sécurité. Nous ne pouvons pas sortir de ce cadre. Donc, quelles sont les grandes priorités ? La protection des populations civiles, en permettant aux populations civiles de vivre à l'abri de la peur, mais aussi en ayant accès à tous les services de base, y compris un accès à la justice, vous l'avez dit, avec la remise de bâtiments qui abritent ces services de l'État.

Effectivement, la paix passe aussi par les opérations de désarmement et de démobilisation.

Un élément important de la consolidation et que nous soutenons, et j'en reviens à la réponse que j'ai faite par rapport à la transhumance, c'est le soutien à la décentralisation. Donc, la décentralisation de la mise en œuvre du processus de paix est un facteur majeur pour obtenir des avancées en termes de sécurité. Nous allons poursuivre notre consolidation de ces acquis, en matière de protection des populations civiles, en matière d'accès aux services de base, en matière de lutte contre l'impunité et également le soutien que nous apportons avec le déploiement de tous les fonctionnaires que ce soient des fonctionnaires civils, les enseignants, les juges, par exemple, mais aussi le déploiement sur le terrain des personnels en uniforme des Forces de défense et de sécurité centrafricaines.

Questions des journalistes

Radio Léngo Songo (Vanessa Chancine Djendole)

- Quelle est la situation des cinq éléments des Forces armées centrafricaines pris en otage le 25 février dernier au village de Dembia dans le Haut-Mbomou ? Quelle est la réaction de la MINUSCA et que compte-t-elle faire pour obtenir leur libération ?
- Comment la MINUSCA apprécie le processus des élections partielles ? Et selon vous, sur le plan sécuritaire, est-ce que ces élections pourront avoir lieu dans la localité de Bambouti dans le Haut Mbomou ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Pour votre première question, je vous renvoie à la partie nationale, je ne peux pas répondre à ce sujet. La seule chose que je peux dire, c'est que nous sommes présents dans cette région et qu'évidemment, nous intensifions nos patrouilles partout où il y a des alertes et des menaces pour la sécurité des populations civiles.

Concernant les élections du 26 avril, la MINUSCA va continuer, va finaliser son appui au processus électoral, puisque comme vous le savez, ce qui nous est demandé, est non pas de soutenir une élection à un moment donné, mais tout un cycle électoral qui avait commencé avec le code électoral, qui s'est poursuivi avec la révision du fichier électoral, qui a culminé le 28 décembre, mais qui se poursuit donc le 26 avril, puisque le second tour des législatives et des élections partielles vont se dérouler le 26 avril. Donc, la MINUSCA mettra en place le même dispositif que celui qui avait été mis en place pour le 26 décembre, donc un soutien pour le déploiement du matériel, un soutien pour la sécurisation. Et aujourd'hui, au moment où je vous parle concernant Bambouti, une fois encore, nous avons bien Bambouti en tête et tout est fait et tout est mis en œuvre pour que les élections puissent s'y dérouler à condition que la situation sécuritaire le permette. Si cela ne tenait qu'à nous, évidemment, elles [les élections] se tiendraient à Bambouti mais il y a souvent des facteurs extérieurs qui font que les situations se dégradent mais, en tout cas, le processus suit son cours. Nous sommes début mars, on parle du 26 avril, on voit des signes encourageant à Bambouti, une fois encore, une mission d'évaluation qui a constaté, et je crois que ça, c'est important, que les infrastructures sont toujours là, que rien n'a été détruit, l'école fonctionne, l'école a repris lundi. Et donc maintenant, toutes ces conditions, toutes ces informations devraient conduire petit à petit, les personnes qui se sont réfugiées, notamment au Soudan du Sud, toutes ces conditions devraient permettre leur retour à Bambouti.

Questions des journalistes

Radio Fréquence RJDH (Guy-Florentin Outiama)

- Il y a une situation qui est si préoccupante présentement en République centrafricaine. On sait que la MINUSCA était à Bambouti lorsque le kidnapping du sous-préfet était arrivé. Alors aujourd'hui vous venez de dire que les élèves ont repris dans les écoles à Bambouti. Quelles sont les stratégies dont vous avez mises en place ? Parce que vous avez bel et bien parlé du CMOP qui est allé travailler là-bas mais le CMOP n'a pas d'armes, le CMOP ne tient pas compte de la sécurité. Mais la MINUSCA aujourd'hui travaille pour la prévention des conflits. La MINUSCA a également les systèmes d'alerte. Que pourrez-vous faire ou quelles sont les stratégies dont vous allez mettre en place afin de permettre la réussite effective des élections à Bambouti. car si je crois bel et bien, la MINUSCA était à Bambouti lorsque le kidnapping du sous-préfet était produit ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous rappelle que l'acteur principal en charge de la sécurité en République centrafricaine, ce sont les Forces de défense et de sécurité centrafricaines auxquelles nous apportons un soutien. Je crois que ce rappel était important. Et concernant Bambouti, nous avons une présence à Bambouti dans la limite de nos moyens et ressources disponibles. Je l'ai indiqué aussi en début de conférence de presse, au fil des semaines ces derniers temps, nous avons permis le déploiement de 110 éléments des Forces de défense centrafricaines à Bambouti. Donc, nous ne sommes pas les seuls acteurs à Bambouti, comme dans le reste du pays. Le travail pour la sécurisation de Bambouti est un travail à la fois de coordination et de coopération entre les différents acteurs pour la sécurité, donc les Forces de défense [centrafricaines] et la MINUSCA, tout cela fonctionne plutôt bien, mais aussi l'autre volet est celui du dialogue intercommunautaire, celui de la diffusion de messages visant à la paix et à la cohésion sociale et non de messages de haine. Nous, nous travaillons dans ces deux directions pour qu'à Bambouti, la situation puisse redevenir normale. Mais une fois encore, ce que nous observons actuellement est encourageant, avec une situation sécuritaire qui est plutôt stable actuellement, avec une situation par rapport aux infrastructures qui est beaucoup moins grave que ce qui avait pu être annoncé, donc, là attention aussi à la circulation de fausses informations et maintenant, ce qu'il faut, c'est le retour des réfugiés : Il faut qu'ils se sentent en confiance et cette confiance, elle va résulter, justement, des deux éléments que j'ai mentionnés, à la fois une présence sécuritaire, mais aussi l'intensification d'un dialogue entre toutes les communautés. Après, le principe, et on le voit tous les jours, le principe de guerres et le principe d'attaques, c'est souvent par surprise. Et si tout le monde était informé de tout, nous vivrions tous en paix, évidemment, ce que nous appelons tous de nos vœux.

Questions des journalistes

Le Gardien Médias (Selda Junior Boute)

- La MINUSCA a fourni des appuis nécessaires, tant logistiques que sécuritaires pour la tenue effective des élections en République centrafricaine. J'aimerais savoir quelle initiative la MINUSCA va mettre en place pour promouvoir le dialogue entre les acteurs centrafricains en vue de réduire les tensions post-électorales ?
- La République centrafricaine continue d'enregistrer des cas de violation des droits de l'homme. J'aimerais savoir comment la MINUSCA surveille-t-elle la violation des droits humains et quelles recommandations va-t-elle faire aux autorités nationales pour remédier à ces cas ? Je vous remercie. Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Dans le mandat de soutien de la MINUSCA aux élections, il y a le volet de bons offices pour effectivement promouvoir le dialogue avant et après [afin de prévenir] les tensions post-électorales. Et la Mission, évidemment, comme elle l'a fait avant les élections du 28 décembre, poursuit ses bons offices.

Concernant les violations des droits de l'homme, chaque mois, la MINUSCA rédige et publie un rapport qui fait l'état des violations des droits de l'homme enregistrées le mois précédent. Ces rapports sont partagés avec les autorités centrafricaines. Les autorités centrafricaines africaines les revoient et ces rapports sont ensuite tous publiés, ils sont tous publics, vous pouvez les trouver sur le [site web](#) de la Mission. La Mission continue son mandat à la fois de monitoring et de reporting des violations des droits de l'homme qui sont enregistrées sur le territoire national.

La semaine dernière, vous l'avez vu, nos collègues des droits de l'homme ont organisé une grande réunion ici à Bangui, qui a rassemblé des experts en droits de l'homme de nombreux pays africains. Tous ont salué, ces personnes qui venaient de l'extérieur, ont salué la collaboration exemplaire entre la MINUSCA et le Ministère de la justice [centrafricain] en matière d'échanges d'informations et de reporting sur les droits de l'homme.

Je crois que c'était hier, j'en suis même sûre, de nombreux rapports, des rapports mensuels, mais aussi rapports trimestriels, ont été publiés sur le site de la MINUSCA. Donc, je vous invite à aller regarder. Vous trouverez toutes les informations et toutes les réponses à vos questions.

Questions des journalistes

Le Gardien Médias (Selda Junior Boute)

- Et comment les autorités apprécient les rapports faits par la section des droits de l'homme de la MINUSCA ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Le mieux, c'est de leur demander.

L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#).

Merci à tous pour votre participation.